Association des Habitants de
rue de la Pauze **"AH PAUZE"**
Royat (63130)

Compte Rendu réunion CA & Bureau

du 10/02/2025

Participants (**présent ou excusé**) & destinataires

Bertrand Mathérat, Claude Durif, Dominique Lewandowski, François Curien, Gaby Sovran, Laurence Dozolme, Marie-Jeanne Gandilhon, Michel Vinet, Nathalie Nolot Curien, Philippe Civiale

Diffusion le 12/02/2026

Agenda

Debriefing AG
Elections des conseillers d'administration membres du bureau / identification des adhérents participants au bureau
Lettre R/AR de Philippe Garnier
Evénements AH-Pauze 2026

1- Debriefing AG

Imaginer un geste vers les absents

2- Élection des membres du bureau parmi les conseillers d'administration

Bertrand Matherat > Trésorier adjoint
Claude Durif > Trésorier
François Curien > Secrétaire
Marie-Jeanne Gandilhon > Vice président
Nathalie Nolot-Curien > Secrétaire adjoint
Michel Vinet > Président

3 - Identification des participants au bureau parmi les adhérents volontaires

Association des Habitants de
rue de la Pauze **"AH PAUZE"**
Royat (63130)

Compte Rendu réunion CA & Bureau

du 10/02/2025

Dominique Lewandowski
Gaby Sovran
Laurence Dozolme
Philippe Civiale

4- Lettre R/AR de Philippe Garnier

Michel Vinet : Philippe Garnier me demande par courrier recommandé avec accusé de réception pour atteinte à la vie privée de mettre en conformité notre site.
Il ajoute durant un échange de vive voix la remarque suivante digne d'un membre assidu alors qu'il n'est ni adhérent AH-Pauze, ni membre du whatsApp AH-Pauze et ni participant pas aux AG : "tu as inscrit AH-Pauze adhérent de la fédération CABE en prenant l'argent d'AH-Pauze et contradictoirement tu gères du groupement d'achat de bois bûche pour les résidents de la rue."

Conséquences :

- Michel Vinet conformément à la demande de Philippe Garnier, supprime l'image objet de sa lettre recommandée des pages A propos et Les adhérents. De plus, il supprime du site toutes les galeries photos couvrant les événements AH-Pauze passés.

- Règle 1 : faire appel aux votes des conseillers d'administration pour valider à la majorité (relative) des voix toutes les dépenses supérieures à 100€. En deçà au moins le président avec le trésorier valident les dépenses.

- Règle 2: De ne publier sur le site web aucune photo des membres de l'association et de réaliser par un conseiller d'administration une lecture et validation des nouveaux articles avant publication. Bertrand Matherat volontaire le fera.

Mise en délibération du conseil d'administration: Contre : aucun, Abstention : aucune et Pour : six. Les deux aspects réglementaires ci-dessus sont approuvés

5- Evénements AH-Pauze 2026

- **Fête des voisins, fin mai** - Pilote Marie-Jeanne Gandilhon. Le soir du vendredi 29 mai (jour officiel de la fête des voisins) et le soir pour les travailleurs
- **Miellerie & GAEC de l'Oiseau, en septembre** - Pilote Bertrand Matherat
- **Escape Game, début d'année prochaine** - Pilote Michel Vinet